

[aefinfo.fr](https://www.aefinfo.fr)

CPER : la Normandie adopte définitivement son Contrat de plan avec l'État

Cyril Duchamp

4-5 minutes

La région Normandie a procédé fin mars 2024 à l'adoption définitive de son Contrat de plan avec l'État pour la période 2021-2027, un document comportera en particulier un volet sur l'attractivité et la cohésion des territoires dont un point concerne spécifiquement l'emploi. À ce titre, la collectivité soutient pour 21 M€ l'accompagnement des mutations économiques, l'État apportant 10,5 M€. Sont concernés par ces financements le Carif-Oref avec le projet Data emploi-formation et la cellule technique prospective, l'Aract, ainsi que l'agence régionale de l'orientation et des métiers.



La région Normandie a adopté fin mars 2024, définitivement, son CPER 2021-2027. Région Normandie

Près de 35 M€, c'est le financement total pour l'emploi inscrit au CPER que la région Normandie vient d'adopter définitivement fin mars 2024, en assemblée plénière, pour la période 2021-2027. Ce contrat a fait l'objet d'un véritable bras de fer entre le conseil régional et l'État, en particulier sur les volets mobilités et ESR. Dans la version finale de ce document, le sujet de l'emploi apparaît au titre du volet 4 "attractivité et cohésion des territoires".

La Normandie est une terre industrielle, et doit relever à ce titre notamment des enjeux de mutations écologique et numérique. Cela suppose des besoins importants "de formation et de reconversion des travailleurs", souligne la région. Pour accompagner ces mutations et les perspectives de recrutements, la collectivité apporte 21 M€ et l'État 10,5 M€ au Carif-Oref, Aract, et à l'Agence régionale de l'orientation et des métiers.

Le "Data-emploi-formation", projet structurant du Carif-Oref

Le Carif-Oref bénéficie d'un financement de 7,15 M€ de l'État et 7 M€ de la région. Plusieurs "projets structurants" sont visés en particulier, et d'abord le développement de l'activité d'étude prospective avec le "Data emploi-formation", une initiative associant la collectivité, l'État, les partenaires sociaux et les acteurs territoriaux de l'emploi ([lire sur AEF info](#)). Le Carif-Oref est aussi chargé de l'animation de la cellule technique prospective rattachée au Crefop ([lire sur AEF info](#)).

Le soutien au Carif-Oref sert aussi aux actions de "professionnalisation des acteurs de la formation, de l'insertion et de l'orientation" en lien notamment avec les innovations pédagogiques possibles. Autre domaine d'intervention, l'intégration de l'offre de formation en apprentissage, dans le cadre de la collecte de l'offre de formation des actifs en région prévue par la réforme de 2018. Enfin, le Carif-Oref participe aussi à la prévention et la lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme.

Pour le Ceser, "des moyens financiers limités" au Carif-Oref

Dans [un avis rendu](#) fin mars sur le CPER, le Ceser de Normandie "insiste sur le rôle indispensable de la mission de service public remplie par les salariés du Carif-Oref", et "alerte" sur les "moyens financiers limités engagés au titre du CPER" au vu des enjeux économiques en ligne de mire. Il constate aussi une "situation financière délicate depuis plusieurs années".

Le reste des crédits décidés au titre du CPER pour l'emploi vont à l'Aract (2,25 M€ de l'État, et un soutien régional prévu hors CPER sous forme de subvention annuelle), l'Agence régionale de l'orientation (1 M€ de l'État et 14 M€ de la région).

Le plan d'action prévu pour l'Aract concerne le maintien en milieu professionnel, le travail et les parcours professionnels, "les transformations concertées des organisations" avec des projets sur l'attractivité des entreprises, des secteurs et des territoires, ainsi que sur l'égalité femme-homme, et le dialogue social avec des actions d'appui aux instances régionales.